

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 mai 2023

---

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET  
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 175

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Bazin-Malgras, M. Cordier, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Dubois,  
M. Kamardine, M. Ray, M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier et M. Cinieri

-----

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**À l'intitulé du titre I<sup>er</sup>, après le mot :

« prévention »

insérer

les

mots :

« , la protection ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La présente première partie de ce projet de loi vise à élaborer une stratégie nationale et territoriale face au risque d'incendie.

Cette stratégie a pour objet de mettre en place non seulement une stratégie de prévention et de lutte contre ce risque, mais a aussi pour conséquence de protéger les essences et les populations sur plusieurs territoires de l'hexagone du danger que représente les incendies.

Il convient ainsi de mentionner ce fait au sein du titre de cette partie.

Tel est l'objet de cet amendement rédactionnel.